

Saint-Hélen

Cimetière. Un projet de réaménagement

Le conseil municipal a débuté jeudi, par la présentation du projet de réaménagement du cimetière par l'architecte-urbaniste M. Roch De Crevoisier et Christophe Aoustin, du Cabinet Quarta. L'architecte a travaillé sur le dossier pour redonner une dimension humaine aux lieux avec une gestion plus simple pour l'entretien et une meilleure accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Il a proposé quelques grands axes, des allées enherbées, plantation de haies et d'arbres avec des espaces propices à la méditation, la mise en place de cavurnes, la revalorisation de l'ossuaire et des objets cinéraires et la création d'un Jardin du souvenir. Un plateau ralentisseur à hauteur de l'entrée, sur la rue, permettra de sécuriser l'accès au cimetière.

Par la suite, la municipalité, avec le

Centre de gestion, travaillera sur la rédaction d'une réglementation du cimetière. Le réaménagement du cimetière devrait être effectif avant La Toussaint 2019. Le coût estimé du projet s'élève à 143 000 € HT auxquels il faut rajouter les honoraires forfaitaires de 1 800 € HT et les honoraires (1 645 €) du Centre de gestion pour l'élaboration et l'accompagnement dans le projet de réglementation du cimetière.

Les conseillers ont échangé sur le projet et demandé que celui-ci soit présenté à la population. C'est pourquoi Pascal Perrin a proposé, avant que ne soit lancée la consultation des entreprises, de rencontrer les personnes intéressées.

En bref...

L'école Saint-Yves envisage un séjour

découverte du milieu maritime et voile, du 6 au 10 mai 2019, pour les élèves de CM1/CM2 et demande une éventuelle participation de la commune. Cette demande a été validée par les élus précisant que dorénavant la commune accompagnera les écoles dans leurs projets pédagogiques une fois par an, et par école, par une subvention de 50 €/enfant domicilié dans la commune et plafonnée à 1 500€.

Pour finir, le maire a informé le conseil municipal de la dérogation accordée par le préfet pour que les communes qui le désirent, puissent conserver leur ALSH sous statut communal. L'ALSH des vacances de La Toussaint se tiendra dans les locaux communaux à La Vicomté.

À ce jour, 27 enfants de Saint-Hélen sont inscrits et fréquenteront le centre.